

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7291360001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291360001>

Cette annonce a été mise en ligne le **14 mai 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **22 - COTES D'ARMOR**



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous signatures privées, en date du 29.04.2022, à BOQUEHO.

Dénomination : PARADIS SPA.

Forme : EURL.

Objet : L'achat, la vente et la location de tout article de loisir, sports et bien-être, et notamment de bains nordiques, saunas, hammam, jacuzzi ; le commerce de tout combustible pour poêle, cheminées, bains nordiques et notamment de bois de chauffage ; Toute activité de massage, relaxation, l'achat, la vente de produits et accessoires pour massages et bien-être ; L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales ou actions et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou à tous objets similaires ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant concourir, directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou à tous objets similaires, connexe ou complémentaire.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social fixe : 2000 euros.

Siège social : 13 Lieu-dit La Croix de Bois - 22170 BOQUEHO.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC. Monsieur Vincent VOILLERY, demeurant 13 Lieu-dit La Croix de Bois - 22170 BOQUEHO a été nommé gérant pour une durée illimitée lors de la constitution.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

